

Appel à candidatures - Comité consultatif de Parcours Danse

La danse sur les routes du Québec (La DSR) est à la recherche de 3 personnes qui désirent prendre part au comité consultatif de Parcours Danse, en vue de l'édition 2023.

Mandat

Le mandat du comité est de contribuer aux réflexions de La DSR sur la planification des prochaines éditions de Parcours Danse.

Les mandats sont d'une durée de 2 ans et sont renouvelables.

Les membres du comité jouent un rôle de conseil et représentent les membres de La DSR.

Le travail du comité porte, par exemple, sur :

- Les règlements et politiques de l'événement;
- Le soutien à la vitrine OFF;
- Le soutien à la relève;
- Le développement de marchés pour la danse;
- L'accueil des diffuseurs locaux et internationaux.

Limites du mandat

Les éléments suivants pourront être discutés lors des travaux, toutefois, ils ne relèvent pas du mandat du comité : la sélection officielle, la planification des activités de développement professionnel de réseautage.

La composition du jury de la sélection officielle et des orientations stratégiques relèvent directement du conseil d'administration.

Composition et direction du comité

Idéalement la composition du comité doit tendre à refléter :

- la composition du membrariat de La DSR et inclure des diffuseur.e.s, des agent.e.s, des artistes et des représentant.e.s des compagnies de danse;
- la diversité des pratiques;
- les artistes sous-représenté.e.s;
- la diversité géographique;
- la diversité linguistique;
- la parité.

Les administrateurs.trices de La DSR ne sont pas admissibles à ce comité.

Des observateurs.trices ou des expert.e.s pourront être invité.e.s à participer à certaines rencontres.

Le comité relève de la direction générale en collaboration avec la directrice de Parcours Danse.

Engagement

Un minimum de trois rencontres statutaires par an est prévu, en ligne ou en personne. La première de ces rencontres se tiendra autour de la fin septembre 2022.

Au besoin, les membres du comité peuvent être convoqué.e.s pour des rencontres extraordinaires sur des enjeux précis ou consultés par courriel.

Critères de sélection des membres du comité :

- [Être membre de La DSR](#);
- Avoir déjà participé à une édition de Parcours Danse au minimum;
- Expérience de la tournée à l'échelle locale, nationale ou internationale;
- Connaissance de la diffusion sur les marchés québécois, canadiens et internationaux.

Compensation financière

Chaque membre du comité recevra annuellement une compensation financière fixe de 300\$.

Frais de déplacement

Les frais de déplacement et de stationnement des membres du comité résidant à plus de 50km sont remboursés au tarif de 0,43\$ du kilomètre.

Les frais de déplacement des membres du comité résidant à plus de 100km sont remboursés au tarif de 0,43\$ du kilomètre, les frais d'hébergement sont remboursables à hauteur de 90\$/nuit, maximum de 2 nuits.

Date limite pour soumettre votre candidature : 12 septembre 2022

Pour déposer votre candidature, veuillez écrire directement à Annie-Claude Coutu Geoffroy, Directrice de Parcours Danse à l'adresse suivante : accgeoffroy@ladansesurlesroutes.com

Vous pouvez joindre à votre courriel un lien, un document, une biographie, une vidéo, votre site web, votre curriculum vitae **ou** encore votre profil LinkedIn.

Il n'est pas nécessaire de soumettre un dossier d'application spécifique ou de lettre d'intention.

Les communications peuvent être en français ou en anglais, toutefois les comités se déroulent en français.

Toute personne qui rencontre des difficultés d'accès (accès physique, traduction, interprétation, etc.) est invitée à écrire avec nous. L'équipe de La DSR mettra en place les mesures nécessaires pour vous donner accès à ses services ou activités.

Dans le cas où l'adhésion à La DSR représente un enjeu financier, nous vous invitons à consulter notre [politique d'aide et d'équité](#).

Parcours Danse

Conçue et réalisée par La DSR depuis 2003, Parcours Danse était d'abord une rencontre professionnelle annuelle visant à créer des occasions de développement de marchés entre créateur.trices et diffuseur.es œuvrant sur le territoire québécois. En 2015, Parcours Danse s'est ouverte à l'accueil de diffuseur.es internationaux. Parcours Danse, maintenant considérée comme une des plus grandes plateformes consacrées exclusivement à la danse en Amérique du Nord, se déroule sur 5 jours et sur une base biennale. En 2019, ce sont 500 participant.e.s dont 57 diffuseurs internationaux, 67 diffuseurs québécois, 35 diffuseurs canadiens et 25 partenaires du milieu de la danse et de la diffusion au Québec qui se sont engagé.e.s pour faire danser une cinquantaine de compagnies. Malgré la pandémie, l'édition virtuelle de 2021 a permis aux artistes de présenter leurs œuvres auprès de 103 diffuseurs québécois, canadiens et internationaux.

La DSR

La danse sur les routes du Québec (La DSR) est un organisme de services qui représente ses membres et qui travaille en réseau pour améliorer et augmenter la diffusion et le développement des publics de la danse au Québec, au Canada et à l'international via ses nombreux programmes et services. Parcours Danse s'inscrit au cœur de la mission de La DSR qui est de travailler étroitement avec les artistes, les compagnies et les diffuseurs afin de propulser la danse et de soutenir sa vivacité auprès d'un public grandissant.

Rappel des engagements de La DSR

- Reconnaître les enjeux d'équité, les impacts du colonialisme et la notion de « privilèges » dans ses activités et dans son secteur.
- Honorer et respecter les spécificités culturelles des pratiques artistiques.
- Faciliter l'évaluation de dossiers artistiques par des pairs culturellement représentatifs.
- Offrir des services dans un esprit d'ouverture, d'écoute, d'autonomisation et d'autodétermination des artistes autochtones et issu.e.s de la diversité.
- Collaborer avec des professionnel.le.s culturellement représentatifs et sensibles aux enjeux spécifiques des artistes autochtones et issu.e.s de la diversité.
- Participer au développement des pratiques artistiques ainsi qu'aux efforts de changement du secteur.
- Développer des partenariats avec des organismes légitimes et culturellement représentatifs.

La danse sur les routes du Québec reconnaît être située en territoire autochtone non cédé. Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá:ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles ses bureaux sont situés. Tiohtiá: ke/ Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les peuples autochtones et les autres personnes de la communauté montréalaise.